



PREMIER MINISTRE

*Pôle Stratégie, Médias et
Communication*

Hôtel de Matignon, le 22 août 2013

**Discours de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre,
aux recteurs et directeurs académiques
des services de l'Éducation nationale
Hôtel de Matignon**

Jeudi 22 août 2013

Seul le prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les directeurs généraux et directeurs,
Mesdames et Messieurs les recteurs,
Messieurs les vice-recteurs,
Mesdames et Messieurs les inspecteurs généraux,
Mesdames et Messieurs les directeurs académiques et inspecteurs d'académie,
Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux d'académie,
Mesdames et Messieurs,

Il y a un peu plus d'un an, le 5 juillet 2012, j'ouvrais la concertation nationale sur la refondation de l'école.

Depuis lors, le débat public a eu lieu. Vincent Peillon l'a conduit à son terme, avec le concours de nombreux partenaires. Il s'est conclu par un travail parlementaire très dense et par l'adoption de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, promulguée le 8 juillet dernier.

Cette loi marque l'ambition du Gouvernement et de la majorité d'une refondation profonde et globale de notre système scolaire.

Elle en fixe le cadre et les priorités. Et il nous revient aujourd'hui collectivement de la mettre en œuvre.

Cela commence évidemment par une rentrée scolaire réussie. Cette rentrée 2013 sera la première dont mon gouvernement assumera l'entière responsabilité. Elle sera donc particulièrement scrutée.

C'est pourquoi cette rentrée ne doit pas être seulement réussie sur le plan technique. Nous voulons, le Président de la République et moi-même, qu'elle marque clairement notre ambition politique et notre détermination à changer l'école.

Pour la première fois depuis de longues années, le gouvernement en a fourni les moyens humains et financiers nécessaires. Chacun doit d'ailleurs être conscient qu'il s'agit d'un effort considérable dans le contexte budgétaire que vous connaissez et que le Gouvernement a fait là un choix politique au sens fort du terme. Pour cette rentrée 2013, ces efforts vont même au-

delà du volet programmation de la loi : je pense aux 6.000 emplois d'avenir-professeur, qui s'ajoutent à ceux déjà créés en début d'année. Je pense aux 30.000 emplois aidés supplémentaires que vous êtes en train de recruter, mais également au Fonds d'aide à la réforme des rythmes scolaires ou à l'indemnité que percevront les professeurs des écoles.

Toutes les conditions sont désormais réunies pour nous permettre de réussir ce chantier décisif qu'est la refondation de l'école.

Dans cette phase nouvelle qui s'ouvre aujourd'hui, beaucoup dépendra de votre implication personnelle et de celle de vos équipes.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité vous présenter personnellement les priorités qui sont les nôtres, et notamment la première d'entre elle, qui est de s'attaquer résolument à ce que j'appelais l'an dernier le « plafond de verre » de la réussite scolaire : notre objectif doit être de surmonter ce paradoxe qui veut que l'école ait réussi à accueillir tous les enfants mais soit encore toujours impuissante à assurer la réussite de tous.

1- La réussite de tous est désormais le premier devoir de notre institution scolaire.

Nul ne conteste que la scolarisation de masse ait été réussie. Mais chacun peut constater que le modèle pédagogique sur lequel elle a été construite fonctionne bien pour 80% des élèves. Cela ne suffit pas. Nous ne réussissons pas le pari de l'efficacité sans réussir aussi le pari de la justice. Nous devons tout faire pour favoriser aussi la réussite des 20% restants. C'est à travers cet objectif que doit désormais se mesurer l'efficacité de l'école.

L'école doit assumer pleinement le fait que l'échec scolaire relève de sa responsabilité. Ce n'est pas une fatalité pour les enfants nés dans des familles culturellement et socialement défavorisées. Ce n'est pas non plus un résidu marginal, qu'il s'agirait de réduire encore pour qu'il passe inaperçu. Non, dans certains quartiers, la réalité dominante est celle de l'échec scolaire, faute d'une organisation et d'un modèle adaptés.

Les « hussards noirs » si souvent célébrés ne reproduisaient pas l'école d'avant, quand ils combattaient l'illettrisme dans les campagnes et les banlieues ouvrières : ils ont inventé une nouvelle école. Il n'y aura de nouveaux hussards de la République que si nous savons d'abord inventer, partout où c'est nécessaire, une autre façon de travailler, adaptée au public scolaire d'aujourd'hui.

C'est une condition nécessaire si nous voulons cesser de produire ces milliers d'exclus de l'école, condamnés à devenir à leur tour des exclus de l'emploi et de la société.

Il y a deux jours, autour du Président de la République, le gouvernement réfléchissait à la France de 2025 et à la façon de la construire. S'il y a un domaine où la vision de long terme doit commander l'action de court terme, c'est bien l'éducation. D'ici 2025, c'est le temps qu'il faut pour que les enfants que vous allez accueillir en cours préparatoire cette année deviennent bacheliers. C'est celui qui permet à un lycéen entrant aujourd'hui en seconde de se hisser jusqu'au doctorat.

Les enfants ou les jeunes que nous formons aujourd'hui préfigurent la France de demain. C'est tout le sens de la priorité donnée à l'école primaire : les premiers pas sont si importants que chaque marche ratée dans l'acquisition des compétences constitue un handicap pour le futur. Ces marches ratées, nous devons les prendre comme des indices de l'inefficacité de nos méthodes, et nous devons en tirer les conséquences.

2- Cela ne se fera pas sans innover, car l'innovation est au cœur de la démarche pédagogique.

Nous le savons, le modèle normatif de la classe, si efficace pour réussir la scolarisation de masse, doit être adapté en permanence à la diversité du public accueilli. Ce qui me frappe le plus lorsque je regarde les efforts qui ont été faits depuis trente ans dans l'éducation prioritaire, c'est qu'ils ont été peu accompagnés d'une véritable innovation pédagogique. Nous savons tout ou presque sur ce qui différencie nos quartiers difficiles du reste du territoire. Nous ne savons rien ou presque sur la façon dont il faut y enseigner pour faire reculer l'échec scolaire.

C'est là, Mesdames et Messieurs, qu'il faut porter le fer. C'est là qu'une nouvelle alliance doit se nouer, au sein des équipes pédagogiques, mais également avec le monde de la recherche.

Là où les regards de maîtres différents se croisent, là où la part du travail collectif s'accroît, la vision est plus pertinente et l'action plus efficace. Quand le ministre plaide, à juste titre, pour « plus de maîtres que de classes », c'est un pas important dans cette direction.

A travers vous, Mesdames et Messieurs, c'est bien sûr aux enseignants que je m'adresse, mais aussi à tous ceux qui conduisent au quotidien l'action éducative. Notamment aux directeurs d'écoles et chefs d'établissements, mais aussi à tous les corps d'inspection. Tous doivent être des inspireurs et des acteurs de l'innovation pédagogique.

Là où la norme est impuissante, là où elle a failli, il faut en changer. Combien d'enseignants m'ont dit à quel point ils se sentent parfois bridés dans leur volonté d'initiative ! Le Gouvernement est résolu à redonner tout son sens à l'idée de liberté pédagogique, ce qui suppose de développer partout une véritable capacité d'innovation.

D'où l'importance, aussi, des nouveaux outils. Oui, il faut bâtir l'école de l'ère du numérique. Nos élèves y sont déjà entrés de plain-pied. Mais les nouveaux outils numériques doivent d'abord être mis au service de la liberté et de l'inventivité pédagogiques.

Ce sont des moyens importants qui sont mobilisés aujourd'hui pour l'école, mais pour que ces moyens atteignent leur but, il faut que l'innovation soit au rendez-vous, il faut que l'école change.

3- C'est aussi pourquoi nous avons décidé de retrouver des rythmes scolaires mieux appropriés à l'objectif de réussite pour tous. Des rythmes que la plupart des pays comparables ont d'ailleurs adoptés.

Cette réforme, vous en connaissez tous les aspects et je vous demande de la mettre en œuvre et de lui conserver son sens.

Le beau consensus si fortement exprimé il y a quelques mois ne doit pas être oublié... Les questions d'organisation et de financement ne doivent pas prendre le pas sur l'intérêt de l'enfant. Oui, l'intérêt de l'enfant a un coût. Mais nous avons décidé de l'assumer parce que c'est investir pour l'avenir.

D'ici deux ou trois ans, l'entrée en vigueur de cette réforme aura levé la plupart des interrogations qu'elle peut encore susciter. C'est une raison de plus de tenir bon, et je compte sur votre action déterminée pour qu'elle s'installe dans les meilleures conditions.

Soyez aux côtés des maires qui s'engagent dès cette année mais aussi de ceux qui s'y préparent pour l'an prochain. Soyez aux côtés de tous ceux qui par leur expérience, leurs compétences, leur volonté, peuvent contribuer à une mise en place rapide et efficace. Et au-delà de la question des rythmes, les projets éducatifs territoriaux à venir doivent être une occasion de redéfinir la façon dont l'école, les parents, les collectivités, les associations, ensemble, prennent en charge la réussite de tous.

Parmi les exigences de cette école nouvelle, il y a la nécessité d'accompagner les élèves les plus démunis. Je veux parler en particulier des élèves handicapés, si longtemps exclus de l'école.

Dès l'automne dernier, le gouvernement a décidé de prendre cette question à bras-le-corps et d'ouvrir de nouvelles pistes. Je remercie George Pau-Langevin et Marie-Arlette Carlotti d'avoir piloté cette réflexion et mis en place un plan d'action ambitieux. J'ai le plaisir d'en annoncer aujourd'hui les principales lignes, avant qu'il ne fasse l'objet de précisions ultérieures, notamment après consultation des associations concernées et du Comité interministériel du handicap.

Nous allons d'abord mettre fin à la précarité d'un grand nombre d'accompagnants. Dès la rentrée 2014, les 28.000 assistants d'éducation qui occupent cette fonction d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) verront progressivement leur emploi transformé en contrat à durée indéterminée. Une disposition législative sera prise en ce sens dans les prochains mois et des dispositions transitoires vont vous être précisées pour l'année 2013-2014.

Cette transformation de l'emploi d'accompagnant va ainsi se traduire par la création d'un « quasi-statut » permettant d'inscrire ce métier, enfin officiellement reconnu, dans la grille des emplois de la fonction publique. Cette mesure est attendue depuis très longtemps par les élèves concernés et leurs familles, et il est important que ce Gouvernement leur apporte enfin une vraie réponse et reconnaisse leur contribution à l'accomplissement du service public.

Mais les besoins d'accompagnants sont tels que nous devons encore recourir aux emplois aidés. La formation des bénéficiaires sera renforcée, et ils seront mieux accompagnés à la fin de leur contrat. Cet effort sera conforté par la mise en place d'un diplôme d'Etat de niveau V, délivré par le ministère des affaires sociales. L'objectif est que les premiers diplômés soient délivrés dans le courant de l'année scolaire 2014-2015, notamment par la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Vous le voyez, c'est une étape importante qui s'ouvre : dès la prochaine rentrée, les modalités d'accompagnement des élèves handicapés, aujourd'hui si fragiles, prendront solidement leur place dans l'organisation et le fonctionnement de l'école.

4- L'un des leviers majeurs, sans doute le plus important, pour faire émerger cette école nouvelle, c'est bien sûr la formation des enseignants.

En quelques d'années, à coup sûr d'ici 2025, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation pourront former les nouveaux enseignants dont nous avons besoin, prêts à relever les défis que j'ai évoqués. En 10 ans au rythme actuel des recrutements, ce seront ainsi environ 300.000 nouveaux enseignants qui rejoindront l'école et pourront contribuer à la refondation que nous voulons. Il faudra aussi, grâce à une formation continue profondément renouvelée, aider et accompagner les enseignants actuels dans l'innovation pédagogique indispensable.

La mise en place, dès cette rentrée, des trente écoles supérieures du professorat et de l'éducation est donc un enjeu essentiel. A travers elles, nous faisons le pari que l'on peut concilier une formation universitaire de haut niveau et une formation initiale et continue très professionnalisée. Ce pari, les universités l'ont relevé avec succès pour de nombreux métiers, médecins, avocats, ingénieurs... Je n'ai donc aucune raison de douter de leur capacité à le relever pour les enseignants. Pour autant, l'expérience des IUFM, utile à bien des égards, est là pour nous indiquer que les dérives sont possibles. Je vous demande donc, je demande en particulier aux recteurs, dans leur double rôle de recteurs et de chanceliers des universités, d'être les garants de cette ambition.

Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, je sais que vous partagez cette conviction. Je sais la contribution essentielle que vous avez apportée au ministre de l'éducation nationale. Mais à travers vous, je m'adresse aussi aux présidents d'universités et à tous les futurs responsables des ESPE : l'expérience pratique, la connaissance concrète des métiers de l'enseignement et de l'éducation, la prise en compte de ce que sont et vivent nos élèves d'aujourd'hui, tout cela doit constituer leur cœur de compétence. Ce sont des écoles professionnelles : elles doivent être tournées vers l'apprentissage d'un métier.

Il faudra évidemment tenir compte du fossé qui s'est creusé depuis plusieurs années entre le monde universitaire et le monde de l'enseignement scolaire. Il faut réinventer une nouvelle alliance entre ces deux mondes, notamment à travers les services partagés, et des professeurs associés qui aient l'expérience de l'enseignement scolaire. L'enseignement supérieur pourra aussi en bénéficier pour lui-même, pour accroître le renouveau pédagogique de ses formations, comme le préconise la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Si nous réussissons cela, nous n'aurons pas seulement inventé ou réinventé la formation des maîtres dont notre pays a tant besoin. Nous réinventerons aussi le métier lui-même, mieux que nous ne pourrions le faire à travers une approche uniquement statutaire. Je sais, Monsieur le ministre, que vous voulez engager ce chantier dans un dialogue apaisé avec les organisations représentatives des professions concernées. Ce métier renouvelé, bâtissons-le en favorisant l'esprit d'innovation et d'initiative, en encourageant les porteurs de pratiques nouvelles, dont la formation initiale et continue garantira la diffusion la plus large.

Mesdames et Messieurs,

Vous l'avez compris, l'objectif du Gouvernement est bien de renouveler en profondeur notre école et de réussir rapidement le pari de sa refondation. La volonté politique est là. Elle s'exprime à travers des orientations claires mais aussi une programmation et des choix budgétaires ambitieux. Elle traduit à la fois notre attachement au modèle républicain et notre conviction profonde que l'école républicaine a fait la France et que c'est là que se joue encore aujourd'hui une bonne part de l'avenir de notre pays.

Un jour où l'on demandait à l'historien Lucien Febvre de citer le personnage historique qui avait, selon lui, le plus marqué notre destin national, il n'avait pas répondu Charlemagne ou Napoléon. Il avait répondu : « L'école primaire ».

Cette confiance dans l'école, cette foi dans le progrès, dans l'émancipation des individus par la connaissance et par la vérité, elle a éclairé l'horizon de tous les grands combats pour la République.

Des générations de dirigeants, d'enseignants et de citoyens ont consacré le meilleur d'eux-mêmes à cette œuvre d'éducation qui a si profondément forgé le destin de la France. Tous ont cru à cette grande promesse républicaine.

Et bien il faut y croire à nouveau ! Et il faut le vouloir ! Et pour cela, refuser le fatalisme, repousser la peur et les frustrations, répondre à la souffrance, dépasser l'inquiétude.

Le Gouvernement compte sur chacun de vous pour traduire cette volonté en résultats concrets et pour prouver à tous qu'une fois de plus l'école de la République saura se montrer à la hauteur de ce que le pays attend d'elle.

Soyez audacieux dans votre action et sachez rendre audacieux ceux dont vous avez la responsabilité ! C'est votre mission et je ne doute pas de notre capacité à relever ensemble ce beau et grand défi.

Je vous remercie.